



Discours à l'attention de Monsieur Luc CHATEL, Secrétaire d'Etat en charge de la Consommation et du Tourisme

Cinquièmes Rendez-Vous de l'UNAT Jeudi 13 septembre 2007

Monsieur le Ministre,

C'est pour nous un grand honneur de vous accueillir parmi nous aujourd'hui. Ce déplacement qui est l'un des premiers que vous effectuez dans notre secteur sera l'occasion pour nous de vous redire dans quel contexte le tourisme associatif à vocation sociale travaille aujourd'hui et quels sont les enjeux de ce que nous appelons une politique sociale du tourisme.

Le contexte

Vous le connaissez sûrement, c'est le fait que, encore maintenant, près de 40% des français ne partent pas en vacances, c'est aussi le fait que le tourisme associatif à vocation sociale largement représenté ici à travers les organisateurs de séjours d'enfants, de vacances de jeunes, de villages de vacances pour les familles, d'organisateur de voyages, en particulier de voyages scolaires, est dans une situation délicate car ces organisations occupent deux positions qu'elles doivent tenir en même temps : être des acteurs d'une politique sociale du tourisme, être des entreprises compétitives.

Notre vocation est double. Nous avons le souci d'accueillir dans nos installations, dans nos centres de vacances, dans nos voyages, toutes les catégories de la population, mais nous savons que certaines d'entre-elles ne peuvent aujourd'hui fournir l'effort financier nécessaire pour accéder à nos produits. Nous savons aussi que par notre présence sur le terrain, nous jouons un rôle qui dépasse largement celui d'accueil des vacanciers, des enfants, des classes de découverte, des jeunes en stage, etc. Nous avons, par nos installations actuelles, une dimension de développement durable, d'aménagement du territoire, de maintien de l'emploi. Or, cette dimension n'est pas reconnue aujourd'hui alors que de nombreux rapports ont mis en évidence cette réalité. Elle est, en partie, l'objet de ces Rendez-Vous. Quelques chiffres. Notre secteur représente 250 000 lits, 12 000 ETP et 60 000 saisonniers environ.

Je voudrais vous redire, Monsieur le Ministre, que nous ne souhaitons pas, nous ne voulons pas, que ceux qui organisent des vacances d'enfants, ceux qui accueillent des jeunes, ceux qui accueillent des familles, soient cantonnés dans une activité d'accueil pour les plus défavorisés.

Votre prédécesseur, Monsieur Léon Bertrand tenait, à notre égard, une position claire, il nous a toujours dit : « vous êtes les acteurs du brassage social ! », nous souhaiterions, sur ce point, vous voir réaffirmer cette fonction, cette vocation et les moyens qui vont avec, ce qui nous a cruellement manqué ces dernières années. Pour cela il nous faut aujourd'hui retrouver les voies d'un développement harmonieux de nos entreprises en ayant à la fois les possibilités de mener une vraie politique sociale et en même temps de voir reconnaître notre professionnalisme. Cela passe par l'existence d'une politique sociale du tourisme qui repose sur trois éléments :

1. Une meilleure solvabilisation de la demande.
2. Un soutien de l'offre.
3. Une politique d'aide aux plus défavorisés.

1. Une meilleure solvabilisation de la demande

Cette politique de soutien de la demande qui pourrait parfaitement s'inscrire en complément de ce que le Gouvernement a déjà fait dans le domaine de l'emploi à travers les mesures récemment votées au Parlement pour soutenir la demande, devrait faire en sorte que les français qui sont l'essentiel de la clientèle touristique – 83% des vacanciers et des touristes sont des français – puissent partir en congés, cela veut dire donner du pouvoir d'achat à ceux qui n'en ont pas. A la différence près que pour ces populations les réductions d'impôt n'ont aucun sens puisqu'ils n'en paient pas ou peu. Cela veut dire que l'on redonnerait aux Caisses d'allocations familiales, à la Bourse solidarité vacances, à l'ANCV des moyens qu'ils n'ont pas aujourd'hui. Je ne détaillerai pas, nous aurons l'occasion d'en reparler dans d'autres contextes je l'espère. Mais cette politique de soutien à la demande nous paraît aujourd'hui essentielle pour développer la production d'un service qui, après tout, est autant créateur d'emplois que le service à la personne que Monsieur Borloo a mis au point lorsqu'il était le Ministre de la solidarité.

2. Un soutien de l'offre

Cette politique de soutien de la demande doit s'adosser à une politique de l'offre. En effet, nous vous redisons combien nous sommes soucieux de voir nos prix rendre nos installations accessibles au plus grand nombre, y compris à ceux qui ne bénéficient ni du chèque-vacances, ni d'une aide de leur comité d'entreprise, ni de bons vacances de la CAF, etc.

Un rappel : 50% de nos installations sont propriété publique, le reste étant propriété de comités d'entreprises ou d'associations, et non d'investisseurs financiers.

Nous avons depuis de longues années une politique de soutien à l'offre à travers le plan patrimoine devenu le plan de consolidation des installations touristiques. Ce plan qui est un plan de l'Etat n'a pas été renouvelé. Or, en son absence, nous allons être amenés, à mesure des rénovations, à augmenter sérieusement nos prix.

Cette politique de l'offre doit faire l'objet d'une longue réflexion pouvant déboucher, nous le souhaitons, sur un retour vers un nouveau plan de consolidation. Nous voudrions rappeler que c'est le tourisme associatif dans les années 60 à 70 qui a permis la démocratisation du tourisme, qui en a fait une activité de consommation de masse, alors que le tourisme était réservé à une minorité. Je pense que le tourisme associatif a montré l'exemple depuis fort longtemps. C'est lui qui a inventé bon nombre de produits aujourd'hui mis en œuvre par de grands opérateurs du tourisme commercial. C'est dans le tourisme associatif que la demi-pension a été inventée, c'est dans le tourisme associatif que le concept d'animation dans les villages de vacances a été inventé, c'est dans le tourisme social que, selon les mots de Jean Viard, nous avons libéré la femme, lui permettant de mener une vie différente pendant ses vacances de celle qu'elle mène au cours de l'année. Pour affirmer que nous montrons l'exemple, je voudrais rappeler qu'au mois de juin, dans un classement publié *par Que Choisir* les 3 premiers au classement du rapport qualité/prix étaient 3 associations et toutes 3 utilisaient bien sûr notre label de qualité Loisirs de France.

C'est le tourisme associatif qui accueille la quasi-totalité des centres de vacances pour enfants, classes de découverte, de nature, etc. Il est le seul à offrir des structures d'hébergement adaptées aux jeunes qui voyagent en groupe.

Monsieur le Ministre nous ne demandons pas l'aumône, nous sommes des professionnels et comme tous les professionnels du secteur du tourisme, nous espérons pouvoir bénéficier, pour cette activité hautement consommatrice de capitaux, des mêmes moyens que ceux dont disposent aujourd'hui nos collègues qui construisent Center Parcs, le Club Méditerranée lorsqu'ils s'installent en Charente, etc. Or les fonds publics mis à notre disposition sont ridiculement faibles par rapport à ceux mis à la disposition d'opérateurs du secteur commercial. Il nous semble que nous sommes tout autant producteurs de richesses que bien d'autres. Nous ne réclamons pas plus d'argent plus que nos autres partenaires. J'observe que le coût pour les finances de l'Etat de la défiscalisation des résidences du tourisme a été, en nombre de lits identiques, très supérieur au coût du plan de consolidation puisque le budget 2007 évalue ce coût à 20 M€. Le développement par ces mêmes résidences de véritables déserts touristiques est en marche, nous demandons à ce que l'impact économique et social du tourisme social puisse être clairement reconnu.

3. L'aide aux plus défavorisés

Elle concerne celles de nos associations qui aident les familles à partir en vacances, qui leur permettent de mettre en œuvre un projet, les prennent en charge, en étroite collaboration avec nos villages de vacances et centres de jeunes. L'aide de l'ANCV est précieuse mais elle ne peut suffire. C'est un chantier à ouvrir. Elle concerne aussi les seniors qui ne partent pas. Le programme initié par l'UNAT est maintenant pris en charge par l'ANCV. Il doit se développer.

4. Quelques autres chantiers

Les chantiers en cours sont nombreux. Mais j'aimerais vous en citer encore quelques-uns. A côté du plan de consolidation et du développement d'un programme de tourisme pour les seniors ; nous avons, tous ensemble dans le secteur du tourisme, la question du calendrier scolaire et Monsieur le Président Sarkozy ayant mis en évidence le fait que peut-être il faudrait changer quelque chose dans les rythmes scolaires, il conviendrait sûrement de s'y intéresser. Un vrai problème se pose, et vous le savez, avec la destination « montagne ».

Nous sommes très fortement implantés dans cette destination et c'est ici que le concept de tourisme durable, de tourisme de développement durable doit s'accomplir si l'on désire à la fois rétablir une activité économique plus régulière tout en préservant à la fois l'environnement, le maintien des populations rurales et la capacité de rentabiliser les capitaux extrêmement lourds qui ont été investis. Je pense d'ailleurs qu'il y a une vraie complémentarité à établir entre le plan « Qualité France » dans lequel nous nous impliquons, mais qui coûte cher, le développement durable et notre démarche « Loisirs de France ». J'ajouterai ensuite le secteur du tourisme des jeunes qui est, pour demain, un élément de dynamisation et de promotion trop négligé. Tout ceci nous fait insister sur le nécessaire décloisonnement administratif des activités de tourisme et de loisirs éducatifs : Jeunesse et Sports, Education Nationale, Tourisme, Aménagement du territoire, etc.

J'aimerais enfin vous parler du problème du **handicap**, je sais que vous y êtes sensible et que vous allez visiter des installations qui accueillent des handicapés. Sachez Monsieur le Ministre que, suite à la loi de 2005, nous devons supporter des coûts extrêmement importants pour mettre en conformité nos installations, or nous souhaitons très fortement pouvoir nous investir beaucoup plus dans l'accueil des populations handicapées car se sont des populations exclues largement du droit aux vacances. Une aide publique nous sera nécessaire pour mettre nos installations aux normes sans en faire, pour autant, des ghettos.

Nous ne pouvons pas porter tout seul cette politique sociale du tourisme, nous ne pouvons pas seuls faire une vraie politique du brassage social, nous vous apportons notre savoir-faire, nous vous apportons notre passé et notre présent, nous espérons pouvoir construire avec vous notre avenir.

XXXXXXXX